



APPEL A RESIDENCE D'ARTISTE 'DESIGN, MOBILIER, BOIS'

Du 11 octobre au 14 novembre 2021
Date limite de candidature : 10 septembre 2021

L'association Chercheurs d'art propose une résidence de 4 à 5 semaines au Centre d'Art et de Recherche de Mana (CARMA), en Guyane, autour de la thématique 'design, mobilier, bois'. La résidence s'adresse aux artistes plasticiens professionnels ou émergents travaillant dans le domaine de la sculpture sur bois et/ou mobilier, design, ébénisterie.

CHERCHEURS D'ART ET LE CENTRE D'ART ET DE RECHERCHE DE MANA

Implantée au sein de l'Ouest guyanais, l'association Chercheurs d'art (CHE), oeuvre depuis 1994 à la valorisation et à la promotion de la création artistique locale, nationale et internationale, dans toute sa diversité. Pour cela, ses fondateurs et membres soulignent l'importance de mêler et de faire dialoguer les arts dits « traditionnels » avec l'art contemporain. Ceci afin d'ouvrir des voies de création dépassant les classifications conventionnelles – arts premiers, ethniques, décoratifs, contemporains, académiques, etc.

C'est dans cet esprit qu'est inauguré le Centre d'Art et de Recherche de Mana (CARMA) en 2014, avec comme objectif le développement et la promotion des arts de Guyane, en plaçant les artistes et leurs productions au centre des diverses manifestations. La naissance de cet espace a alors permis le déploiement d'un vaste champ d'actions : création et diffusion artistique, résidences croisées d'artistes, ateliers pédagogiques, édition et publications.

Le CARMA est l'un des rares lieux dédiés à la création contemporaine en Guyane à travers une forte implication dans le domaine éducatif et touristique. Une importante collection d'objets d'art sert des scénographies pertinentes et expérimentales en lien avec les configurations sociales du pays et de la grande Région.

Le CARMA est en voie de devenir le premier Centre National d'Art Contemporain conventionné des Outremers (label CACIN).

LES PROGRAMMATIONS DU CARMA

Juin 2019 – Décembre 2021, **Entre 2 Mondes**, une exposition qui traite de la rencontre entre Européens et Amérindiens sur les côtes des Guyanes, avant la colonisation, aux XVI^e & XVII^e siècles. Plus de 60 artistes, artisans et créateurs, réinterprètent ce premier contact, qui va rapidement tourner à la tragédie, à travers les arts de la céramique, de la vannerie, de la forge et du bois, de la photographie et de la vidéo, du textile et de l'ornement corporel.

2022, **Autels garnis**, des artistes sont invités au centre d'art pour proposer des créations in situ autour d'un thème qui met en valeur l'architecture particulière du CARMA, évocatrice d'un temple ou d'un lieu de culte.

2023, **Souvenirs de Guyane**, prochaine grande exposition du CARMA autour d'une perception exotique du territoire guyanais.

LES RESIDENCES AU CARMA

L'objectif du CARMA est de promouvoir, à proximité d'un lieu de création contemporaine, les savoir-faire, les pratiques patrimoniales et 'traditionnelles' d'une société rurale encore dynamique. La pratique contemporaine puise dans ces proximités, son essence, sa cohérence, sa pertinence, son ancrage. Ces rencontres entre artistes et créateurs guyanais et d'ailleurs permettent à chacun(s) et chacune(s) réinvestir des foyers de créations, des pratiques alternatives ou innovantes, de croiser les regards et les perspectives.

OBJECTIF DE LA RESIDENCE 'DESIGN, MOBILIER, BOIS'

Cette résidence a pour objectif :

- De permettre à un artiste français ou étranger de réaliser un projet de recherche en lien avec les pratiques vernaculaires guyanaises dans le domaine de la sculpture, de l'ébénisterie.
- De créer un échange avec les sculpteurs, tailleurs de bois et bûcherons de la Route de l'art. Plusieurs tailleurs de bois de bords de route proposent aux publics consommateurs de créations d'art, des pièces de bois remarquables débitées en tranches ou en plateaux dans des essences riches et colorées. Les tentatives pour en faire des pièces de mobilier au design brut sont peu abouties faute de moyens techniques et faute d'ouverture au marché de la création mobilière. Tables, guéridons, bancs, fauteuils, luminaires, étagères et autres mobiliers pourraient se concevoir avec des techniques d'exécution simples et efficaces. Il est proposé au designer invité d'élaborer avec ces scieurs isolés et installés de manière très précaire, une collection d'objets d'intérieur avec un outillage modeste et des matériaux basiques (fers plats ou rond, quincaillerie, boulonnerie...)
- De produire une ligne de prototype avec variations ainsi que des œuvres qui pourront intégrer les futures saisons du CARMA (*Autels Garnis, Souvenirs de Guyane...*)
- De susciter la rencontre des artistes avec les habitants de la région et les usagers du CARMA.

- De participer à des week-ends dédiés à la Route de l'art, parcours artistique et touristique qui met en valeur les savoir-faire des artistes artisans de l'Ouest Guyanais.

CONDITIONS DE LA RESIDENCE

Le/la candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de quatre à cinq semaines à partir du 11 octobre 2021. Si le candidat n'est pas disponible à cette période exacte, il pourra dans son dossier préciser les dates auxquelles il pourrait être disponible en remplacement de la période prévue, sachant que la période doit inclure 15 jours de vacances scolaires. Si l'artiste le souhaite, la période de résidence pourra être prolongée pour une durée de une à deux semaines, en concertation avec le CARMA.

Le(la) résident(e) s'engage à présenter son travail sous forme de conférence au début de son séjour et à mettre en œuvre un projet de workshop avec les artisans sur place dans le courant de sa résidence. Il s'engage également à s'investir auprès du public pour lui permettre de découvrir de sa pratique, et à participer à un événement dédié à la Route de l'Art.

Le(la) résident(e) s'engage à répondre à la totalité des objectifs de la résidence. Il(elle) travaille pour cela en étroite collaboration avec l'équipe du CARMA et ses partenaires institutionnels.

Le(la) résident(e) est logé(e) à Mana dans un hébergement mis à disposition. Il/elle disposera d'un budget repas de 30€ par jour d'activité remboursés sur présentation de justificatifs.

Il/elle certifie être titulaire du permis B. Un véhicule sera mis à disposition du/de la résident(e) dont les frais d'essence seront pris en charge sur présentation de justificatifs. Les remboursements de frais seront effectués à l'issue de la résidence. Son trajet jusqu'à Mana sera pris en charge depuis son lieu de résidence principal par l'association directement.

Le(la) résident(e) disposera d'un budget pouvant aller jusqu'à 1 800 € de production (matériel et matériaux, outillage) artistique. S'il/elle connaît ses besoins en ce qui concerne certains matériaux spécifiques, il/elle le précisera dans son dossier de candidature. Sinon, les besoins seront étudiés conjointement sur place et validés en concertation.

En répondant au présent appel à résidence, il/elle accorde au CARMA le droit de présenter les œuvres produites dans le cadre de la résidence durant toute la durée des saisons 3 et 4 programmées au CARMA, à savoir Autels Garnis et Souvenirs de Guyane, 2022– 2023.

Le(la) résident(e) disposera d'un petit atelier au sein du CARMA pendant toute la durée de la résidence. Il/elle sera par ailleurs reçu(e) en immersion sur la Route de l'art, là où se trouvent les ateliers des différents tailleurs de bois et ébénistes.

Le(la) résident(e) s'engage à remettre au CARMA un document sous format électronique de restitution de la résidence comprenant des photos de chaque étape de sa présence accompagnées d'un texte explicatif.

A l'issue de la résidence, le CARMA pourra proposer à l'artiste un contrat d'acquisition et de cession des droits d'exploitation pour l'ensemble de la production artistique réalisée lors de la résidence pour un montant allant de 2000 € de 3 000 €. Ce montant sera négocié pendant la création de ou des œuvre(s). Dans le cas où la résidence aboutirait à une ou des œuvres collectives, faites conjointement avec les artistes locaux, ce montant serait partagé entre les différents artistes impliqués.

Le(la) candidat(e) s'engage à accepter ces conditions financières.

CALENDRIER

- 10 septembre 2021 : clôture des candidatures
- Jusqu'au 22 septembre 2021: étude des candidatures avec le soutien du comité artistique et scientifique du CARMA. Pendant cette période, vous pourrez être contacté(e) par téléphone ou par email pour fournir des précisions sur votre candidature.
- 23 septembre 2021 : annonce du résultat de l'appel à résidence
- Du 11 octobre au 14 novembre 2021 : résidence. Si le candidat n'est pas disponible à cette période exacte, il pourra dans son dossier préciser les dates auxquelles il pourrait être disponible en remplacement de la période prévue.

MODALITES DE PARTICIPATION

Les artistes intéressés devront envoyer les éléments suivants avant le 10 septembre 2021 :

- CV détaillé
- Lettre de motivation (4000 signes maximum)
- Dossier présentant le parcours et l'approche créative du candidat et contenant tout document visuel permettant de comprendre la démarche artistique du candidat (20 pages maximum)
- Formulaire de candidature rempli et signé avec acceptation des conditions de la résidence
- Permis B obligatoire

Seules les candidatures complètes seront étudiées. Les dossiers sont à envoyer par email sous format pdf à l'adresse suivante : chercheursdart4@gmail.com

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

RESIDENCE D'ARTISTE 'DESIGN, MOBILIER, BOIS'

NOM :... .. PRENOM:

DATE DE NAISSANCE:

ADRESSE EMAIL:

ADRESSE :

... ..

VILLE: CODE POSTAL:

PAYS:

NATIONALITE:

TELEPHONE: PORTABLE:

Dates de disponibilité (si possible du 11 octobre au 14 novembre 2021, sinon merci d'indiquer une autre période comprenant des vacances scolaires). S'il vous est possible d'envisager un prolongement de la résidence d'une à deux semaines, merci de l'indiquer ici:

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

Matériel spécifique envisagé :

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

Je, soussigné(e),, déclare accepter les conditions de la résidence telles qu'elles sont décrites dans l'appel à résidence.

Fait à :

Le :

Signature :